



PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Formation au jugement en race Prim'Holstein

**« Connaissance de la morphologie et jugement en conditions
concours »**

Session 2023



PRIM'HOLSTEIN FRANCE

42 Le Montsoreau – St-Sylvain-d'Anjou – 49480 VERRIERES-EN-ANJOU
tél. 02 41 37 66 66 – info@primholstein.com
Déclaration d'activité n° 52490126849, Numéro SIRET: 78354490100029

Plan de développement des compétences : Formation au jugement en race Prim'Holstein

« Connaissance de la morphologie et jugement en conditions concours »

Session 2023

Public, Pré-requis

Peuvent participer à la formation :

- Toutes les personnes « adhérentes » à PRIM'HOLSTEIN FRANCE ou travaillant dans le secteur agricole qui désirent approfondir leurs compétences de jugement de la morphologie en race Prim'Holstein et qui souhaitent se former pour prétendre à la fonction de juge en concours.

Cette formation s'adresse à des personnes ayant des connaissances sur la morphologie recherchée en Prim'Holstein.

Les personnes en situation de handicap peuvent participer à la formation. Elles doivent nous contacter avant leur inscription afin d'identifier leurs besoins et d'organiser leur accueil.

Les stagiaires se présenteront à la formation avec la tenue adéquate pour travailler au milieu des vaches laitières avec, notamment, une paire de bottes neuves ou désinfectées.

Objectifs de formation

Cette formation permet d'approfondir ses compétences de jugement de la morphologie en race Prim'Holstein.

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :

- D'identifier les qualités et les défauts morphologiques d'une vache Prim'Holstein.
- De classer un groupe d'animaux selon le modèle officiel.
- D'animer une manifestation en justifiant ses choix devant un public nombreux.

A l'issue de la formation, les stagiaires auront le choix de passer ou non un « agrément juge ». Cet « agrément juge » se déroule sur une journée et permet de certifier officiellement les aptitudes à juger des concours, il est valide pendant 4 ans.

Contenu et déroulement

PRIM'HOLSTEIN FRANCE organise l'action de formation sur 2 jours (16h00) :

JOUR 1 :

09h15 : Accueil

09H30 : PRESENTATION THEORIQUE DU JUGEMENT (2h30)

12H00 : Déjeuner

13H30 : JUGEMENT ET COMMENTAIRE (3h30)

- Dans un élevage, sur un lot d'animaux attachés, les stagiaires effectueront la description et l'appréciation de primipares. Ils mettront en évidence les qualités et les défauts de chaque vache. Ils hiérarchiseront ensuite les animaux et proposeront un classement. Une discussion s'établira sur les choix de chacun.
- Dans un second temps, les participants prépareront un commentaire pour défendre leur classement personnel. Un enregistrement vidéo sera conservé et visionné en soirée.
- Pour terminer, un classement de référence sera proposé.

18H00 : COMMENTAIRE D'UN CLASSEMENT (2h00)

- Le groupe visionne les enregistrements vidéo. Une discussion s'installe pour faire ressortir les points positifs et corriger les défauts de chacun.

20H00 : Dîner

JOUR 2 :

8H-9H : LE JUGE SUR LE RING ET SUR LA MANIFESTATION (1h00)

- En salle, Sylvain Durand présentera les droits et devoirs du juge opérant sur les concours. Il exposera les moyens à mettre en œuvre pour réaliser un jugement de qualité.

09H30 : UN JUGEMENT RAPIDE ET EFFICACE (3h00)

- En élevage, les stagiaires opéreront sur un lot d'animaux. Ils utiliseront les différents conseils et méthodes pour effectuer un classement d'animaux. Chaque stagiaire effectuera un commentaire pour défendre son classement. Un classement de référence sera proposé.

12H30 : Déjeuner

14H00 : CLASSEMENT EN CONDITIONS REELLES DE CONCOURS (3h30)

- Sur deux autres lots d'animaux, les stagiaires opéreront alternativement en conditions réelles de jugement. Les stagiaires non concernés par le jugement tiendront les animaux.

17H30 : Bilan et fin de la formation avec auto-évaluation des stagiaires à travers un questionnaire (0h30).

Méthode pédagogique

Cette formation est animée par Sylvain DURAND, Responsable du Pôle CONCOURS à PRIM'HOLSTEIN FRANCE et pointeur référent, dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées, ainsi que Guillaume QUINTIN, technicien PHF du département des Ardennes dont les compétences ont également été validées.

La formation se déroulera en salle et en élevage avec des animaux pour mettre en pratique les réflexions théoriques. Chaque apprenant se verra remettre en main propre un document complet sur les caractéristiques et les compétences techniques d'un bon juge.

Un groupe de taille restreinte est constitué (12 personnes maximum) pour faciliter le suivi par les formateurs des exercices pratiques et les échanges au sein du groupe.

Le responsable de la formation, Sylvain Durand, veillera à ce que chacun puisse s'exprimer et que les décisions prises soient claires et comprises de tous.

Evaluation

A la fin de la formation, le responsable de la formation fera remplir un questionnaire à tous les stagiaires avant leur départ afin de connaître leurs impressions et ressentis « à chaud ». Il leurs enverra ensuite par mail une enquête de satisfaction afin de déterminer si les objectifs fixés par chacun ont été atteints, si un complément d'apprentissage leur serait nécessaire et si des modifications ou améliorations sont à prévoir dans l'organisation de la prochaine session de formation.

Feuilles de présence

Le responsable de la formation fera signer une feuille d'émargement à tous les participants afin de pouvoir justifier de leur présence.

Calendrier

La formation se déroulera les mardi 3 et mercredi 4 octobre 2023 au Gaec Ballan C et S (08270 WAGNON) et au Gaec de la Fontaine Barbette (08220 CHAUMONT PORCIEN).

Organisme de formation et contact

PRIM'HOLSTEIN FRANCE – 42 Le Montsoreau – St-Sylvain-d'Anjou – 49480 VERRIERES-EN-ANJOU

Contact : Sylvain DURAND (sylvain.durand@primholstein.com)

Coût de la formation et délais d'accès

550,00 € HT soit 660,00 € TTC, hébergement et restauration compris.

- Les éleveurs à jour de leurs cotisations MSA pourront bénéficier d'une prise en charge VIVEA.
 - Les salariés pourront bénéficier d'une prise en charge par un organisme de formation (pas de CPF possible).
- Pour les non adhérents à PHF, la cotisation annuelle de base 2023 sera rajoutée (38.90 € HT)

L'inscription à cette formation doit être envoyée à PRIM'HOLSTEIN FRANCE avant le 07 juillet 2023 en remplissant la fiche d'inscription jointe à ce plan de formation. Le nombre de places par session est limité pour permettre une formation efficace. Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des inscriptions.